

Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche
283 chemin d'Argevillières – BP 616
07006 PRIVAS CEDEX

Tél. 04 75 66 38 90
Fax 04 75 66 38 91

sde07.com

Monsieur Stéphane RICHARD
Président Directeur Général
ORANGE
78, rue Olivier de Serres
75 015 Paris

A Privas, le 14 Mai 2018

Lettre Recommandée avec Accusé Réception

Collectivité : Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche
Objet : Problématiques Chantiers avec ORANGE
Suivi par : Laurent RICAUD – Directeur
P.J : *Courriers 2018 – Direction Orange Sud Est, Réclamations Bourg Saint Andéol, Récapitulation Affaire Commune de Soyons – Impasse Cornaire*

Monsieur le Président Directeur Général,

Tout au long de l'année 2017 je n'ai pu que constater une dégradation importante des interventions d'Orange sur nos chantiers, avec des délais de câblages ou de mises à disposition de matériel parfaitement inacceptables sur certaines affaires.
L'année 2018 prend exactement la même orientation.

Mon prédécesseur ou moi-même, avons eu l'occasion d'exprimer notre mécontentement dans des courriers en 2017 et même de bloquer temporairement des paiements « Etudes et Câblages » à votre entreprise.

Depuis le début de cette année 2018 ce sont déjà deux courriers que j'ai été amené à écrire à votre Directrice Régionale, sans réponse satisfaisante.

Je me dois, aujourd'hui, de vous signifier le mécontentement profond du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche concernant les nombreux chantiers que nous pouvons être amenés à réaliser en coordination avec votre structure.

Ces problématiques récurrentes, chronophages, **inacceptables** durent depuis maintenant plusieurs années sans qu'aucune solution efficace n'ait été apportée par vos instances.

Ces difficultés impactent tant le SDE 07, et ses entreprises, que les communes qui attendent de longs mois la clôture de leurs chantiers, terminés depuis longtemps, mais sans que les déposes finales n'aient lieu.

Ni les maires, ni leurs administrés ne peuvent comprendre ou accepter de tels délais et un tel flou dans le calendrier des réalisations de votre structure.

Nous avons listés, plusieurs fois, certains chantiers symptomatiques, pour lesquels nous attendions des actions, des réponses. Sans réel impact.

Aujourd'hui, contrairement à ce qui est proposé dans la réponse de votre Directrice Régionale, il n'est pas question de lister des chantiers « prioritaires », ou « sensibles ».
Ils le sont tous.

Il est question de trouver enfin une solution, une assurance, que vos équipes aient les moyens de contrôler tant un calendrier d'action acceptable qu'un déroulement qualitatif du travail de vos sous-traitants.

L'heure n'est plus au suivi ponctuel des opérations d'Orange par les Chargés d'Affaires du SDE 07, sa Direction, ses élus, mais bien à une action d'envergure permettant, enfin, de garantir au Syndicat et à ses communes membres une qualité du travail conforme à ce que nous sommes en droit d'attendre dans nos nombreuses coordinations.

Que ce soit les délais qui s'allongent, les travaux réalisés à moitié, les informations erronées sur des chantiers soldés, quand il reste encore des actions à réaliser.

Que ce soit les affaires pour lesquelles nous avons signalé et anticipé nos demandes, dans le cadre de travaux de voirie à venir par exemple.

Que ce soit les chantiers mal réalisés, où la qualité de l'intervention de votre sous-traitant entraîne la suppression « par erreur » de la ligne téléphonique d'administrés ou des dégâts sur leurs box internet, et qui ne se règle qu'après de nombreuses interventions et plusieurs semaines d'actions inefficaces.

Que ce soit les chantiers où la qualité intrinsèque, esthétique, des opérations réalisées par votre sous-traitant entraîne, à raison, la colère des maires et de leurs services.

Les difficultés s'accumulent, en listes non exhaustives, affaire après affaire, semaine après semaine, mois après mois, année après année, sans que nous ayons l'impression de la moindre amélioration.

Cet état de fait est aujourd'hui inacceptable pour les particuliers, pour les communes, pour le SDE 07 qui ne peut terminer correctement et rapidement ses chantiers et qui doit rendre des comptes aux collectivités concernant des dossiers impossibles à solder.

Je vous demande donc une intervention rapide et efficace pour trouver, non pas des coupables, les relations entre nos services se font toujours en bonne intelligence, mais une solution.

Vous devez vous engager afin de permettre, enfin, une coordination efficace et profitable de nos opérations.

Encore une fois, je vous demande d'apporter une réponse tant factuelle pour les chantiers que mes services ont pu faire remonter, mais également de fond quant aux solutions que vous devez apporter à cette situation qui ne peut plus durer.

Mes services sont à votre disposition pour d'éventuels compléments d'informations.

Espérant constater un solutionnement rapide, à ces affaires pour commencer, à l'ensemble de nos coordinations à l'avenir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,
Patrick COUDENE